



DELIBERATION N° CM 40/026/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 1^{er} avril 2025 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués les 20 mars 2025 et 26 mars 2025, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, M. Thierry FAVOCCIA,
Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M.
Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Véronique MAFFÉO,
Mme Adeline CLOGENSON, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M.
Julien BOUILLON, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Mme Valérie RICHETIN,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE qui donne procuration à M. Olivier MALECAMP, M. Nicolas FOUQUE qui donne procuration à M. Nicolas PIOT, Mme Isabelle BOTIN qui donne procuration à M. Jean-Michel GIRAUDEAU, M. Thierry DELCUPE qui donne procuration à M. Julien BOUILLON, Mme Christine ROUSSET qui donne procuration à Mme Marie-Christine HARISLUR.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sophie Anne PÉAN

• Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 13 février 2025

Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, rappelle au Conseil Municipal, que par délibération n° CM02/033/2020 du 9 juin 2020, le Conseil Municipal lui a délégué, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L 2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Depuis le 13 février 2025, les décisions suivantes ont été prises :

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
21/2025	18/02/2025	SORGEM	Signature d'une convention de prise en charge des frais de personnel assurés par la ville d'Ollainville pour le Groupe scolaire Claudine Hermann, avec la SORGEM	4 911,06 €
22/2025	13/03/2025	INMC-IDEATION	Signature d'une convention bilatérale simplifiée de la formation professionnelle continue / INMC-IDEATION / Le 29/04/2025	1 248 € TTC

23/2025	13/03/2025	SAS « Echo des Montagnes »	Signature d'un contrat de location avec SAS « Echo des Montagnes », pour un séjour à la montagne à Seytroux (74) avec 22 enfants de l'Espace Jeunes du 21 au 28 juillet 2025	10 584 € TTC
24/2025	20/03/2025	M. Patrick PETIT	Refacturation des frais de retrait d'un dépôt sauvage par les agents communaux chez un particulier	81,20 €
25/2025	25/03/2025	Compagnie Daru-Thémpô	Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle / « Zoé dans les nuages » / Le 12/04/2025 à l'espace Aragon / Compagnie Daru-Thémpô	2 000 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL,**- Prend acte** de ces décisions.**Le 3 avril 2025****Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire**